

RCS : ST PIERRE DE LA REUNION

Code greffe : 9742

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST PIERRE DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00851

Numéro SIREN : 823 613 310

Nom ou dénomination : 2AP (ALEXANDRE ATHANASE PAYET)

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2023 sous le numéro de dépôt 1452

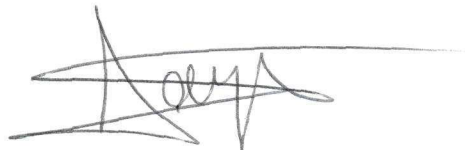
Société 2AP (ALEXANDRE ATHANASE PAYET)

5TER RUELE DES DEMOISELLES

97427 L ETANG SALE

COMPTES ANNUELS

Certifié conforme à l'original

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Payet', written over a horizontal line.

XPERTS O CARRE
13 RUE BORY SAINT VINCENT
IMMEUBLE GUETALI APPT 48
97410 ST PIERRE
0262 25 15 61

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	68 803.45	10 436.00	58 367.45		58 367.45		
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	49 096.00		49 096.00	1 076.00	48 020.00	NS		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	117 899.45	10 436.00	107 463.45	1 076.00	106 387.45	NS		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	32 550.00		32 550.00	32 550.00	2 435.64	5.68	
	Autres créances	45 279.73		45 279.73	42 844.09			
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	5 799.52		5 799.52	5 620.39	179.13	3.19		
Charges constatées d'avance (3)	571.54		571.54		571.54			
Total III	84 200.79		84 200.79	81 014.48	3 186.31	3.93		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	202 100.24	10 436.00	191 664.24	82 090.48	109 573.76	133.48		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

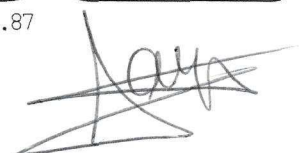
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/06/2022	12	30/06/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000.00		1 000.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation	48 020.00				48 020.00	
	Réserves						
	Réserve légale	100.00		100.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	67 767.61		45 568.00		22 199.61	48.72
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 839.00		22 199.61		18 360.61	82.71
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	120 726.61		68 867.61		51 859.00	75.30	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	34 895.21				34 895.21	
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	24 616.63		402.88		24 213.75	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 456.33		3 616.00		1 159.67	32.07
	Dettes fiscales et sociales	8 873.46		9 107.99		234.53	2.57
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	96.00		96.00				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	70 937.63		13 222.87		57 714.76	436.48
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	191 664.24		82 090.48		109 573.76	133.48	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

43 921.75 13 222.87

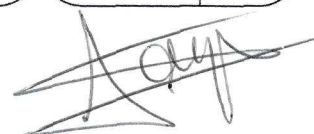


COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	30 000.00		30 000.00	30 000.00			
Chiffre d'affaires NET	30 000.00		30 000.00	30 000.00			
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			0.01			0.01	
Total des Produits d'exploitation (I)			30 000.01	30 000.00		0.01	0.00
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			9 661.91	3 779.89		5 882.02	155.61
Impôts, taxes et versements assimilés			707.91	356.50		351.41	98.57
Salaires et traitements			2 666.51			2 666.51	
Charges sociales			585.04			585.04	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 436.00			10 436.00	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			24 057.37	4 136.39		19 920.98	481.60
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			5 942.64	25 863.61		19 920.97	77.02
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2022	12	30/06/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)			444.64		444.64	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI			444.64		444.64	
2. Résultat financier (V-VI)			444.64		444.64	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			5 498.00	25 863.61	20 365.61	78.74
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			1 659.00	3 664.00	2 005.00	54.72
Total des produits (I+III+V+VII)			30 000.01	30 000.00	0.01	0.00
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			26 161.01	7 800.39	18 360.62	235.38
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)			3 839.00	22 199.61	18 360.61	82.71

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

2AP (Alexandre Athanase Payet)
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 Ter Ruelle des Demoiselles
97427 ETANG-SALE
823 613 310 RCS SAINT-PIERRE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 23 DECEMBRE 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 3 839,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **3 839,00 euros**

En totalité au compte "autres réserves",
Qui s'élève ainsi à 71 606,61 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT



SASU 2AP
ALEXANDRE ATHANASE PAYET
5 T ruelle des Demoiselles
97427 Etang Salé

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS**



RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE LA SASU 2AP (ALEXANDRE ATHANASE PAYET)
EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2022



RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

2AP (ALEXANDRE ATHANASE PAYET)

SASU au capital de 1 000 €

Siège social : 5 T, ruelle des Demoiselles 97427 Etang Salé

R.C.S : Saint-Pierre 823 613 310

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/06/2022

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU 2AP relatifs à l'exercice clos le 30/06/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SASU 2AP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SASU ZAP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

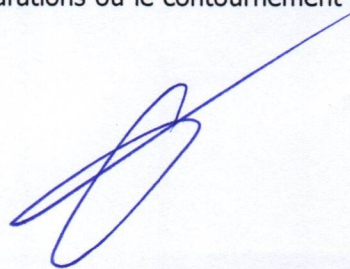
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

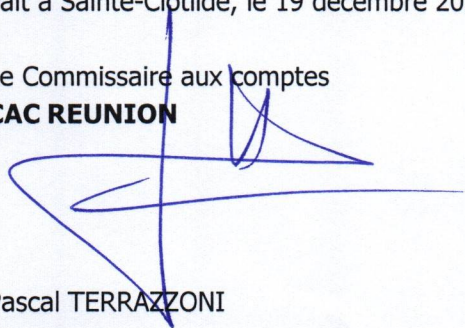


- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sainte-Clotilde, le 19 décembre 2022,

Le Commissaire aux comptes

CAC REUNION



Pascal TERRAZZONI

Comptes annuels

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	68 803.45	10 436.00	58 367.45		58 367.45	
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	49 096.00		49 096.00	1 076.00	48 020.00	NS	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	117 899.45	10 436.00	107 463.45	1 076.00	106 387.45	NS	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	32 550.00		32 550.00	32 550.00		
	Autres créances	45 279.73		45 279.73	42 844.09	2 435.64	5.68
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	5 799.52		5 799.52	5 620.39	179.13	3.19	
Charges constatées d'avance (3)	571.54		571.54		571.54		
Total III	84 200.79		84 200.79	81 014.48	3 186.31	3.93	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (VII)	202 100.24	10 436.00	191 664.24	82 090.48	109 573.76	133.48

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/06/2022	12	30/06/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000.00		1 000.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation	48 020.00				48 020.00	
	Réserves						
	Réserve légale	100.00		100.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	67 767.61		45 568.00		22 199.61	48.72
Report à nouveau							
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		3 839.00		22 199.61		18 360.61	82.71
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I		120 726.61		68 867.61		51 859.00	75.30
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	34 895.21				34 895.21	
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	24 616.63		402.88		24 213.75	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 456.33		3 616.00		1 159.67	32.07	
Dettes fiscales et sociales	8 873.46		9 107.99		234.53	2.57	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	96.00		96.00				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV		70 937.63		13 222.87	57 714.76	436.48
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		191 664.24		82 090.48		109 573.76	133.48

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 43 921.75 13 222.87

C.A.C. REUNION
Commissariat aux Comptes - Expertise Comptable
10 RUE DE LA FRATERNITE - 97490 SAINTE CLOTILDE
Mission de présentation. Voir le rapport d'Expert-Comptable
SIREN : 450 720 347 - APE : 6920Z

XPERTS O CARRE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	Euros	%		
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	30 000.00		30 000.00	30 000.00			
Chiffre d'affaires NET	30 000.00		30 000.00	30 000.00			
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			0.01			0.01	
Total des Produits d'exploitation (I)			30 000.01	30 000.00		0.01	0.00
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			9 661.91	3 779.89		5 882.02	155.61
Impôts, taxes et versements assimilés			707.91	356.50		351.41	98.57
Salaires et traitements			2 666.51			2 666.51	
Charges sociales			585.04			585.04	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 436.00			10 436.00	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			24 057.37	4 136.39		19 920.98	481.60
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			5 942.64	25 863.61		19 920.97	77.02
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

C.A.C. REUNION

Commissariat aux Comptes - Expertise Compta..

14 RUE DE LA FRATERNITE - 97490 SAINTE CLOTILE

SIREN : 450 720 347 - APE : 6920:

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2022	12	30/06/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		444.64			444.64	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		444.64			444.64	
2. Résultat financier (V-VI)		444.64			444.64	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		5 498.00		25 863.61	20 365.61	78.74
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		1 659.00		3 664.00	2 005.00	54.72
Total des produits (I+III+V+VII)		30 000.01		30 000.00	0.01	0.00
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		26 161.01		7 800.39	18 360.62	235.38
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		3 839.00		22 199.61	18 360.61	82.71

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

C.A.C. REUNIO
Commissariat aux Comptes - Expertise Compta:
10 RUE DE LA FRATERNITE - 97490 SAINTE CLOTILDE
SIREN : 450 720 347 - APE : 6920

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	32 550
Total	32 550

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	48
Dettes fiscales et sociales	429
Total	477

C.A.C. REUNION
Cabinet d'Expertise Comptable
10, rue DE LA FRATERNITE - 97490 SAINTE CLOTILDE
TÉLÉPHONE : 450 720 347 - APE : 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	572
Total	572

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions	650 000
Total (1)	650 000
(1) dont concernant les participations	650 000

Engagements reçus

C.A.C. REUNION
Commissariat aux Comptes - Expertise Comptable
19 RUE DE LA FRATERNITE - 97490 SAINTE CLOTILE
SIREN : 450 720 347 - APE : 69202

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société 2AP (ALEXANDRE ATHANASE PAYET)
97427 L ETANG SALE

Page : 13

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 % - SARL RUN LAB DISTRIB - SCI ALYA PATRIMOINE OI	2 000		49.00	49 000	49 000			1 321 391	42 008		
	200		48.00	96	96		650 000		12 728		
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											

C.A.C. REUNION
 Commissariat aux Comptes - Expertise Comptable
 10 RUE DE LA FRATERNITE - 97490 SAINTE CLOTILDE
 SIREN : 450 720 347 - APE : 6920Z